

# Communiqué de presse

Montpellier, le 21 juillet 2020



**Premier semestre 2020 : un chiffre d'affaires de 2,3 M€  
en croissance de +216% porté par l'intégration de VOKKERO®**

**Un Groupe plus international et plus diversifié**

**Une prise de position dans la Santé avec EasyCov, test de dépistage  
salivaire du SARS-COV-2 : premières royalties attendues au second  
semestre**

**VOGO (Code ISIN : FR0011532225 - Mnémonique : ALVGO) publie ce jour son chiffre d'affaires du premier semestre 2020 – chiffres non audités.**

Sur les 6 premiers mois de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires du Groupe ressort à 2,3 M€, en progression de 216% par rapport au premier semestre 2019. Cette croissance est portée par l'intégration de l'activité VOKKERO®, acquisition réalisée fin octobre 2019, dont la contribution au chiffre d'affaires s'est élevée à 1,7 M€ sur le premier semestre 2020.

Malgré une solide dynamique de croissance organique sur les premiers mois de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires de VOGO à périmètre constant (hors VOKKERO®) ressort à 548 K€, en repli de 24%. Cette évolution traduit l'impact attendu de la crise sanitaire sur l'activité du semestre marqué par l'annulation et le report de l'ensemble des grands événements sportifs nationaux et internationaux.

**Acquisition stratégique de l'activité VOKKERO® : des bénéfices multiples**

Au cours des premiers mois de l'exercice, VOGO a poursuivi l'intégration de l'activité VOKKERO®, référence internationale dans les systèmes de communication audio dans le sport professionnel, l'industrie et les services. Pour le Groupe, les bénéfices de cette acquisition stratégique sont multiples.

La position du Groupe est désormais significativement confortée à l'échelle internationale. Sur le premier semestre 2020, VOGO réalise un chiffre d'affaires de 1,4 M€ hors de France, soit 63% de son activité totale (contre 22% au premier semestre 2019). La zone Amérique du Nord représente d'ores et déjà 11% du chiffre d'affaires de la période. Avec son implantation directe et le recrutement stratégique de Greg Millard en tant que Président de la filiale VOGO NORTH AMERICA en février 2020, le Groupe occupe désormais une position idéale pour accélérer son développement aux Etats-Unis et profiter du fort potentiel de croissance de ce marché.

Le renforcement et la structuration des équipes commerciales opérés au cours du premier semestre 2020 ont renforcé significativement le rayonnement commercial du Groupe. A fin juin 2020, VOGO compte 12 commerciaux déployés en France et aux Etats-Unis (contre 3 avant l'acquisition). Pour accélérer son développement commercial, le Groupe bénéficie par ailleurs d'un réseau de distribution indirect élargi avec plus de 30 partenaires commerciaux (contre 13 avant l'acquisition). L'extension de la couverture du marché via un large réseau de distribution indirecte offre à VOGO d'importants leviers de croissance tout en optimisant ses coûts d'acquisition clients. Sur le semestre, le Groupe affiche un chiffre d'affaires de plus 1 M€ sur ces canaux de vente indirecte (contre 82 K€ au premier semestre 2019), représentant 46% de l'activité semestrielle.

Cette acquisition a, par ailleurs, permis à VOGO de renforcer sa position dans l'univers du Sport avec une offre unique combinant systèmes technologiques audio et vidéo. Sur le premier semestre 2020, le Groupe génère ainsi un chiffre d'affaires de 1,3 M€ dans le Sport en croissance de 89% par rapport

# Communiqué de presse

Montpellier, le 21 juillet 2020



à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution intègre la contribution de VOKKERO® pour un montant de 995 K€. L'activité du Sport représente désormais 59% de l'activité du Groupe sur le semestre (contre 98% au premier semestre 2019).

L'acquisition a enfin permis de prendre position sur de nouveaux secteurs d'activités tels que l'industrie ou les services. Sur ce premier semestre, le Groupe réalise ainsi un chiffre d'affaires de 620 K€, représentant 27% de l'activité semestrielle, dans l'industrie. Sur les autres secteurs d'activités intégrant notamment les services, le Groupe affiche un chiffre d'affaires de 113 K€, soit 5% de l'activité semestrielle 2020. Ainsi, avec la reconnaissance et l'ancrage commercial fort de VOKKERO® dans ces nouveaux domaines d'activités (illustrés notamment par les référencements récents de ses solutions de communication par la SNCF et l'UGAP - Union des Groupements d'Achat Public), le Groupe franchit une étape importante dans sa stratégie de diversification sectorielle.

## **Prise de position dans la Santé pour volontairement contribuer la reprise de l'économie du Sport**

Au cours du mois d'avril, VOGO a intégré le consortium composé de la société de biotechnologie SKILLCELL, filiale du groupe ALCEN et le laboratoire du CNRS SYS2DIAG (CNRS/ALCEN) pour le développement d'EasyCov, test salivaire de détection du SARS-COV-2.

Au sein du consortium, VOGO a développé une solution numérique qui intègre l'analyse automatique des résultats par la lecture colorimétrique « EasyCov Reader » et un portail numérique interopérable avec l'ensemble des systèmes d'information de Santé permettant d'assurer la réalisation rapide des tests à grande échelle.

Permettant le diagnostic du SARS-CoV-2 par prélèvement salivaire en moins d'une heure, le dispositif EasyCov offre à de nombreuses industries, soumises à des contraintes importantes dans le contexte actuel, l'opportunité de mener des campagnes de dépistage de manière délocalisée en vue de reprendre une activité normale. Par sa mobilisation dans le développement technologique du test, VOGO contribue ainsi à favoriser la reprise de l'économie du Sport grâce au déploiement d'EasyCov lors d'entraînements et de compétitions sportives par exemple.

En deux mois, le consortium a franchi des étapes décisives dans le développement d'EasyCov : réalisation d'une étude clinique, développement de la solution numérique, mise en place d'une chaîne de production (>200 000 tests par semaine) et de distribution, signature d'un premier partenariat avec INOVIE pour la distribution et la réalisation des tests sur son réseau de laboratoires et obtention du marquage CE.

Pour sa contribution technologique au programme de développement EasyCov, VOGO a réalisé un chiffre d'affaires de 200 K€ sur le premier semestre 2020, représentant d'ores et déjà une contribution de près de 10% à l'activité totale du Groupe sur la période.

Au cours des prochains mois, VOGO percevra trimestriellement des royalties dont le montant sera indexé sur le nombre de tests vendus et réalisés. Ces royalties démarreront à 7% du chiffre d'affaires HT réalisé et varieront selon des paliers de ventes franchis. Au-delà de 500 000 tests vendus au prix catalogue de 20 euros HT, VOGO percevra des royalties représentant 3,5% du chiffre d'affaires HT réalisé. Compte tenu des nombreuses discussions commerciales engagées par le consortium à l'échelle internationale, VOGO devrait percevoir ses premières royalties au cours du second semestre 2020.

# Communiqué de presse

Montpellier, le 21 juillet 2020



## Perspectives : une confiance réaffirmée dans l'avenir

La reprise de l'industrie du Sport se dessine avec des signes encourageants constatés depuis le mois de juin avec la reprise de tous les entraînements des sports professionnels et le redémarrage des compétitions et des grands événements nationaux et internationaux. Cependant dans l'éventualité d'une nouvelle crise, l'ensemble des acteurs du Sport professionnel doit s'adapter aux contraintes sanitaires et se réinventer dans ses pratiques, l'expérience des fans, les canaux de diffusion des événements et les modèles économiques jusqu'ici adoptés.

Dans ce contexte, VOGO entend jouer un rôle moteur aux côtés de tous les acteurs de cette industrie pour accompagner la transformation profonde de leur marché et saisir toutes les opportunités offertes par les nouvelles technologies. Le Groupe a d'ores et déjà montré son agilité dans l'innovation, avec notamment :

- Sa contribution technologique au sein du consortium pour le test salivaire EasyCov qui offre de multiples avantages par rapport aux dispositifs actuellement disponibles : rapide, indolore, délocalisable et massivement déployable. EasyCov devrait permettre d'assurer la réalisation de tests rapides à grande échelle pour mener des campagnes de dépistage sur le terrain, à l'occasion par exemple de compétitions sportives ou de campagnes de contrôle pour les transports ou en entreprise.
- L'enrichissement de l'offre VOGOSPORT (dont l'utilisation était historiquement limitée à l'intérieur des enceintes sportives, *in-stadia*) avec le lancement d'une nouvelle solution *out-stadia* « Place Virtuelle » à destination des ayants droits et diffuseurs, des fédérations, ligues, clubs, organisateurs d'événements, etc. Cette nouvelle offre répond aux enjeux des acteurs de l'industrie du Sport contraints aujourd'hui de se réinventer pour traverser la crise sanitaire actuelle, se préparer à l'éventualité de répliques futures et offrir aux acteurs économiques du Sport des nouvelles sources de revenus. (*communiqué de presse du 30 juin 2020*)
- Des avancées technologiques importantes sur le portage de la solution VOGOSPORT vidéo sur le réseau 5G et sur des fonctionnalités « pro » intégrant de l'Intelligence Artificielle (IA) et destinées à la santé des sportifs ou à l'arbitrage vidéo. Ces développements à haute valeur ajoutée ont permis au Groupe d'obtenir un financement de Bpifrance d'un montant de 1,8 M€, dont 1,6 M€ seront encaissés sur les exercices 2021 et 2022.

Au regard de tous ces éléments et fort d'une position de trésorerie solide de 6,9 M€ au 30 juin 2020 (contre 6,5 M€ au 31 décembre 2019) qui intègre un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 2,5 M€, VOGO est confiant quant à sa capacité à traverser cette crise en tirant pleinement profit de la force de son modèle technologique et commercial aujourd'hui en place.

- FIN -

## A propos de VOGO

VOGO développe, commercialise et distribue des solutions live & replay, audio et vidéo, à destination des spectateurs et des professionnels, au sein des enceintes sportives. Via l'acquisition de Vokkero® en octobre 2019, cette offre vidéo a été enrichie avec l'intégration d'une gamme de systèmes de communication audio reconnus internationalement dans l'univers du sport (plus de 20 disciplines sportives), mais aussi dans les secteurs de l'industrie, des services et de l'*entertainment*. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets. VOGO est implanté en France (Montpellier, Paris et Crolles) et sur le continent nord-américain avec un bureau à New-York. VOGO est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth (Code ISIN : FR0011532225 - ALVGO) et figure depuis juillet 2020 dans l'indice « Tech 40 ».

# Communiqué de presse

Montpellier, le 21 juillet 2020



Pour plus d'informations : [www.vogo-group.com](http://www.vogo-group.com)



[vogo-group.com](http://vogo-group.com)



[vogo](https://www.linkedin.com/company/vogo)



[vogo](https://twitter.com/vogo)



[vogo](https://www.facebook.com/vogo)

## Contacts

VOGO

Christelle Albinet

Tel : +33(4) 67 50 03 98

Email : [c.albinet@vogo.fr](mailto:c.albinet@vogo.fr)

ACTIFIN - Relations presse

Jennifer Julia

Tel : +33(1) 56 88 11 19

Email : [jjulia@actifin.fr](mailto:jjulia@actifin.fr)

ACTIFIN - Communication financière

Victoire Demeestère / Stéphane Ruiz

Tel : +33(1) 56 88 11 11

Email : [vdemeestere@actifin.fr](mailto:vdemeestere@actifin.fr)